

A Bordeaux, le 15 novembre 2022

Objet : Lettre de soutien pour la construction d'un réseau de chaleur sur la métropole bordelaise et le domaine universitaire Talence, Pessac et Gradignan

Monsieur le Président de Bordeaux Métropole,
Mesdames et Messieurs les Conseillers métropolitains,
Monsieur le Directeur Général des Services de Bordeaux Métropole,

Nous le savons aujourd'hui, les enjeux de transition énergétique et écologique occupent une place centrale dans les préoccupations de Bordeaux Métropole comme des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Bordeaux Sud et le CROUS Bordeaux Aquitaine (les « **Partenaires** »).

Afin d'apporter une réponse raisonnée et constructive à ces enjeux, depuis quelques mois maintenant, des efforts communs entre les « **Partenaires** » et Bordeaux Métropole se sont intensifiés afin de permettre la construction d'un réseau de chaleur desservant une part significative de la métropole et du domaine universitaire Talence, Pessac et Gradignan (le « **Réseau de Chaleur** »).

En tant qu'établissements associés à cette démarche et futurs usagers du Réseau de Chaleur, nous souhaitons tout d'abord réitérer notre intérêt partagé dans la mise en œuvre de ce projet.

La maîtrise stratégique des actions de transition énergétique

A date, le projet de construction de réseau de chaleur s'inscrit dans un contexte particulier, à la fois technique et administratif, marqué par la préexistence d'un réseau de chaleur universitaire fonctionnel sur le campus, des capacités d'investissement ainsi que des stratégies patrimoniales propres à chaque partie prenante.

En particulier, il ressort des échanges menés au sein des « Partenaires » qu'il existe un intérêt certain de ces derniers à pouvoir s'engager dans une stratégie permettant à chaque établissement d'endosser un rôle plus actif dans la démarche de transition énergétique en étant à la fois acteur du réseau de chaleur et usager.

La volonté de construire une maîtrise stratégique du patrimoine des « Partenaires » est aujourd'hui un enjeu d'importance. Elle se traduit notamment, pour les « Partenaires », par la possibilité périodique d'influer sur le choix de leur opérateur.

Aux termes de diverses études de faisabilité menées par l'Université de Bordeaux, et dans le souci de présenter une proposition constructive à Bordeaux Métropole, les « Partenaires » ont mené une réflexion stratégique visant à étudier les options de réalisation de la partie du Réseau de Chaleur sur le domaine universitaire, dans le double objectif de satisfaire les intérêts des « Partenaires » et de Bordeaux Métropole.

Les partenaires ont convenu d'étudier deux scénarios.

Dans le cadre de l'option A, les « Partenaires » entendent porter conjointement le développement et l'exploitation du réseau couvrant le domaine universitaire.

Cette option entend mettre en œuvre une procédure consistant à sélectionner un prestataire susceptible de construire et opérer la partie de Réseau de Chaleur située sur le domaine universitaire Talence, Pessac et Gradignan. Selon ce scénario, la partie universitaire du réseau de chaleur viendrait prolonger le réseau de chaleur métropolitain, construit par le concessionnaire à sélectionner par Bordeaux Métropole.

L'option B prend appui sur les travaux de Bordeaux Métropole qui s'est engagée concomitamment dans un processus de consultation, auxquels les « Partenaires » souhaitent être associés, visant à disposer d'un réseau de chaleur couvrant le périmètre de la « Métropole Sud », et à sélectionner un concessionnaire pour sa construction et exploitation.

Dans le cadre de ce processus de consultation, et en coordination avec les « Partenaires », il a été posé le principe pour Bordeaux Métropole de prévoir dans le futur cahier des charges de la concession les alternatives suivantes :

- Intégrer la fourniture de chaleur auprès des « Partenaires » au travers de sa livraison en tête du réseau qui serait alors développé et opéré conjointement par les « Partenaires » eux-mêmes (Option A) ;
- Intégrer les « Partenaires » en qualité d'abonné en pied de bâtiment. La construction et l'exploitation du réseau de distribution de la chaleur seraient alors portées sur sa partie universitaire par le concessionnaire de la Métropole (Option B).

Le choix relatif aux alternatives présentées ci-avant dépendrait des résultats du processus de consultation mené par les « Partenaires », tant pour l'option A que pour l'option B, la levée d'option devant intervenir avant la notification du lauréat de la concession sélectionné par Bordeaux Métropole.

Nous, « Partenaires », réaffirmons notre intérêt dans la constitution d'un réseau de chaleur métropolitain ambitieux et novateur, et souhaitons acter notre intention conjointe de poursuivre ce processus de choix présenté ci-avant, ainsi que de formaliser le moment venu, l'engagement correspondant par délibération de nos instances de gouvernance respectives.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole, Mesdames et Messieurs les Conseillers Métropolitains, Monsieur le Directeur Général des Services, en nos respectueuses salutations.

A Talence, le

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned above a horizontal line.

Dean Lewis

Président de l'université de Bordeaux

A Pessac, le 29/11/2022

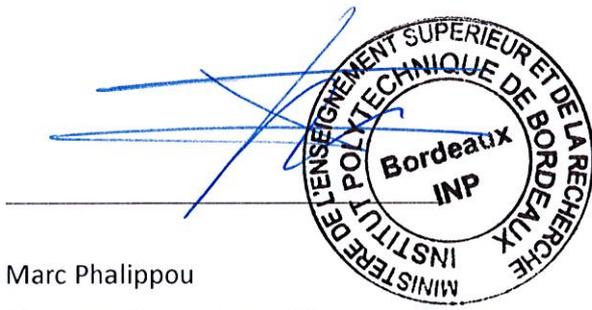


Lionel Larré

Président de l'université Bordeaux Montaigne



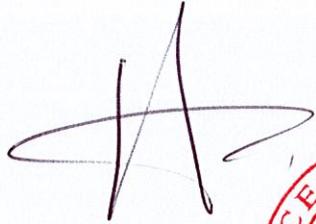
A Talence, le 29 novembre 2022



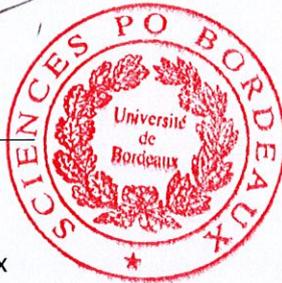
Marc Phalippou

Directeur de Bordeaux INP

A Pessac, le 28/11/2022



Dominique Darbon
Directeur de Sciences Po Bordeaux



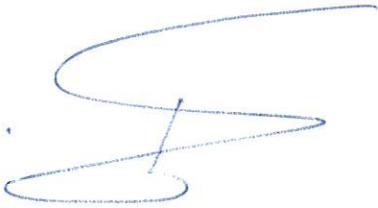
A Gradignan, le



Sabine Brun-Rageul

Directrice de Bordeaux Sciences Agro

A Bordeaux, le

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a vertical stroke through the middle, and a horizontal stroke at the bottom.

Jean-Pierre Ferré

Directeur du CROUS de Bordeaux-Aquitaine